



Gravelines

Située sur le littoral de la Région des Hauts-de-France, entre Dunkerque et Calais, dans le Département du Nord et à l'embouchure de l'Aa, Gravelines est une ville fortifiée qui compte près de 12 000 habitants. Bertrand RINGOT en est le maire depuis 2001. Membre de la Communauté Urbaine de Dunkerque depuis 1969, elle est associée aux 19 communes que compte le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme. La commune s'est progressivement industrialisée dès les années 1970, avec le développement du port Ouest de Dunkerque à proximité puis avec la construction de la Centrale Nucléaire et ses six tranches, dont les travaux ont démarré il y a 50 ans et qui ont été mises en service en 1981 et 1983.

Contact : Ville de Gravelines

Maire : Bertrand RINGOT
Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Téléphone : 03 28 23 59 00
Site Internet : www.ville-gravelines.fr

Le point de vue de la Ville de Gravelines et de ses habitants

EN BREF.

Depuis 2004, la Municipalité de Gravelines s'est engagée clairement par courrier auprès de l'Etat et d'EDF en faveur de l'implantation de nouveaux réacteurs sur le site de la Centrale Nucléaire. À travers sa participation via des cahiers d'acteur aux débats publics relatifs à la Programmation Pluriannuelle de l'Energie et au programme proposé par EDF de six réacteurs nucléaires de type "EPR2" (Penly), la Municipalité a en effet déjà affirmé sa volonté de voir se développer la filière nucléaire, notamment au regard de l'ambition du territoire dunkerquois d'être un acteur clé de la décarbonation de l'industrie et de la mobilité électrique.

Alors que le débat public autour du projet de deux nouveaux réacteurs nucléaires à Gravelines est lancé, la Ville de Gravelines a souhaité s'appuyer sur une démarche de consultation citoyenne directe pour mieux cerner les attentes, les questionnements, voire les préoccupations ou les suggestions de ses habitants.

Cette démarche inédite menée de début septembre à mi-octobre 2024 à partir d'un questionnaire, d'ateliers organisés avec des élus, de participation à des manifestations et de réunions menées dans les maisons de quartier, a permis d'échanger avec plus de 960 personnes.

Ce cahier d'acteur vise à retranscrire leur adhésion très majoritaire au projet mais également leurs interrogations. Il rend compte de la dynamique collective engagée pour préparer notre territoire, mais aussi des questions qu'il convient encore de traiter.



Des habitants en large majorité favorables au projet d'EPR

La consultation citoyenne a montré une forte adhésion de la population au projet d'EPR et un souhait d'être informé clairement. Elle a permis d'établir les thématiques sur lesquelles elle souhaitait avoir des précisions.



Préparer le territoire aux enjeux de l'Emploi et de la Formation :



L'un des principaux défis, aux yeux des habitants, est de **favoriser l'accès à ces nouveaux emplois aux Gravelinois** ; un sujet toujours influencé par l'expérience controversée du terminal méthanier.

Il est essentiel que notre région profite des retombées socio-économiques de la construction à l'exploitation.

Pour préparer notre bassin d'emploi aux métiers de demain, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Région Hauts-de-France (CCI) ont réalisé une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) pour 2030.

Pour sa part, la Ville de Gravelines, aux côtés de la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), a fait le choix d'orienter ses zones d'activités pour répondre aux défis de l'apprentissage et de la formation professionnelle. **Ainsi quatre centres de formations, des métiers de l'industrie, de la logistique, des travaux publics et du bâtiment viendront compléter les centres de formation des métiers du nucléaire déjà présents dans la commune.** Par ailleurs, un centre d'hébergement est en projet.

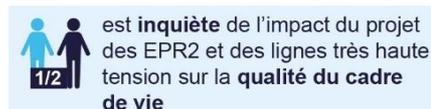
Il nous faudra par ailleurs créer divers outils **pour informer la population sur les nouveaux métiers émergents et les filières de formation correspondantes ; des espaces 20 000 emplois pourront être déployés** à cet effet en s'appuyant

sur la Mission Emploi de la ville et la Mission Locale des Rives de l'Aa et de la Colme.

Enfin, les habitants ont également insisté sur l'importance de soutenir le développement des commerces de proximité et des services tout en veillant à préserver le tissu économique existant.

Un cadre de vie à préserver, des mesures de compensation à développer

Nous souhaitons garder **notre identité de ville à taille humaine, où il fait bon vivre.**



A la lecture du dossier, nous notons qu'une partie des lignes très haute tension nécessaires au projet sera enfouie. Cependant, nous souhaiterions que le groupe de travail sur l'attractivité et le cadre de vie proposé par EDF puisse nous **accompagner dans l'élaboration de mesures de compensation visant à valoriser le patrimoine naturel et historique de notre commune.** Un effort de boisement devra être mené pour réaliser une coupure verte complète.



Vue aérienne de la ville avec ses nombreux espaces verts
© Ville de Gravelines

Un territoire préparé aux risques



Les habitants ont intégré les risques présents dans la commune à leur quotidien, développant ainsi une véritable culture du risque. La domiciliation d'agents EDF en nombre sur la commune est un élément qui a contribué à renforcer la confiance de la population envers la Centrale Nucléaire. A l'avenir, il faudra veiller à conserver un nombre de logements significatif pour les agents EDF.

La ville possède un plan communal de sauvegarde et participe régulièrement à des exercices de sécurité civile.

Sur la question des inondations, nous remarquons qu'EDF a pris en compte le retour d'expérience post-Fukushima sur son site actuel et a intégré une marge climatique dans le projet, en établissant le niveau de la plateforme à 11 mètres.

De plus, la sûreté du site doit également intégrer tout son environnement local. C'est pourquoi le territoire se prépare en renforçant les actions de protection contre les inondations et en tenant compte des effets du changement climatique (étude Delta Aa 2050 : www.delta-aa-2050.fr), sous l'impulsion de la CUD, du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (PMCO) et de l'Institution des Wateringues (modernisation des écluses, confortement du milieu dunaire...).

Enfin, nous souhaitons une amélioration de la procédure de distribution des comprimés d'iode.

De fortes appréhensions sur la question du transport



Si le Grand Port Maritime a mené les études permettant de formuler les premières hypothèses d'évolution du trafic en lien avec les projets industriels, l'impact sur la mobilité de l'EPR suscite beaucoup d'interrogations. Sur ces sujets, une information complète est nécessaire.



Plan des projets industriels © Grand Port Maritime de Dunkerque 2024

En effet, difficile d'imaginer l'impact d'un chantier de 8 000 personnes au pic sur un réseau routier en pleine restructuration (extension du Grand Port Maritime de Dunkerque).

La population constate déjà des embouteillages et doute que des solutions efficaces soient trouvées pour éviter des problèmes de congestion automobile.

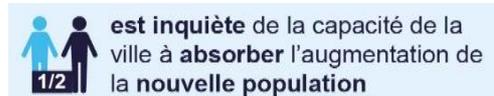
Sur ce point, il nous semble indispensable :

- d'étudier le doublement de la RD11 entre l'A16 et la route inter-atlantique,
- de configurer le réseau de façon à limiter l'impact des poids lourds sur le contournement de Gravelines (RD601).

Il apparaît également important de clarifier le concept des usines sans parking, qui, pour le moment, ne semble pas avoir de traduction concrète pour les habitants. La gratuité du bus a permis d'augmenter son utilisation. Toutefois, il est indispensable que le développement industriel, s'accompagne d'une nouvelle offre de mobilité (plus de trains y compris le week-end, augmentation de la fréquence des bus).

Enfin, la desserte du projet par les mobilités douces doit être prévue pour faciliter les déplacements domicile-travail des futurs employés du site.

La question du logement : de nouveaux modèles à imaginer



Au-delà du projet EPR2, la question du logement constitue un enjeu majeur dans un contexte de fort développement industriel. 12 000 logements devront être construits sur le territoire de la CUD d'ici 2030. La commune de Gravelines y contribuera pour sa part avec plus de 1 000 logements.

Le défi principal réside dans le fait que la demande de logements ne se manifesterait pleinement que dans deux à trois ans, alors que leur financement doit être sécurisé dès aujourd'hui. A notre sens, EDF doit pouvoir apporter sa contribution à la sécurisation financière. Toutes les constructions devront s'intégrer dans les différents projets immobiliers de la ville. Il faudra éviter les parcs de logements en grand nombre.



Les quartiers EDF dans les années 80 © Ville de Gravelines

Sur la question du logement temporaire nous participons, aux côtés d'EDF, de la CUD et du PMCO, à la recherche de sites. Nous estimons nécessaire d'anticiper davantage la question du logement dit temporaire pour les 5 000 personnes projetées.

Cependant, l'État doit nous accompagner pour lever tous les freins réglementaires. En effet, si rien n'est fait rapidement, ce sont nos hébergements à vocation touristique qui seront accaparés pour répondre à ce besoin.

Enfin, l'État devra nous donner les outils permettant de maîtriser les locations de type Airbnb.

Des équipements et des services à conforter impérativement et rapidement



Cet apport de population programmé, qu'elle soit amenée à habiter la commune ou à simplement utiliser nos équipements, nous a conduit à vérifier s'ils étaient suffisants pour répondre aux besoins à venir.

En matière de petite enfance et d'enfance tout d'abord, l'Agence d'Urbanisme et de développement de la Région Flandre-Dunkerque (AGUR) nous a aidés, à partir de projections démographiques, à vérifier si la capacité de nos écoles, de nos crèches ou le nombre d'assistantes maternelles étaient suffisants.

Si la capacité de nos établissements scolaires est suffisante, il est par contre nécessaire d'augmenter l'offre de la petite enfance avec l'aide des industriels.

Concernant la pénurie de professionnels de santé, **nous allons améliorer les conditions d'accueil des médecins. A ce titre, de nouveaux espaces santé avec consultation de spécialistes seront créés.** EDF devra nous aider dans la recherche des professionnels de santé.

De plus, pour répondre aux inquiétudes des habitants **une étude santé-environnement sera**

Conclusion :

La Municipalité ainsi que les habitants consultés soutiennent l'installation des nouveaux réacteurs en réponse aux besoins croissants engendrés par la transition énergétique et le développement industriel du Dunkerquois.

Coordonné par le PMCO dans le cadre du plan d'actions territorial, le territoire se prépare. La Ville de Gravelines prend toute sa place dans ces travaux sur les questions de l'emploi (village de la formation) et du logement (construction de plus de 1000 logements).

Consciente que ce projet s'inscrit sur un temps long, nous suivons les travaux entrepris par la CUD et l'Institution des Wateringues pour adapter notre territoire au changement climatique.

Les questions des transports, du logement temporaire, de la petite enfance doivent faire l'objet d'une réflexion et d'une communication poussée auprès de la population.

La question de la fiscalité et d'une aide financière pour l'indispensable mise à niveau de la commune doit être rapidement traitée afin d'adapter les équipements dès 2026 avec l'arrivée des premiers salariés. **C'est maintenant, en effet, qu'il faut engager ces investissements !**

réalisée en partenariat avec l'Université du Littoral et l'Espace Santé du littoral.

Sur le volet de la sécurité, il apparaît nécessaire que les effectifs de Police Nationale, ceux du Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie et ceux du Service Départemental d'Incendie et de Secours soient adaptés pour garantir la sécurité du site et répondre à l'augmentation de la population.

Nos besoins d'investissement en services publics (sportif, culturel et loisirs) sont immédiats. Aussi, nous sollicitons **l'attribution par anticipation d'une partie des retombées fiscales** qui n'interviendraient qu'à la mise en service de l'EPR. L'exemple de la reconstruction de Sportica est emblématique. Privée à la suite d'un incendie de cet équipement de rayonnement intercommunal, **la ville doit dès aujourd'hui supporter les coûts liés à sa reconstruction : seule, elle en sera incapable !**

Enfin, dans un souci de mieux « *vivre ensemble* », une vigilance toute particulière sera portée aux conditions d'accueil des nouveaux arrivants afin d'éviter une fracture entre les générations ainsi qu'entre les populations déjà installées et les habitants de demain.

Nuage de mots gravelinois

Représentants les avis de la population sur la question « pour vous, l'implantation des EPR, serait une réussite si... »

© Ville de Gravelines

